



Pomme de terre

hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1310 - 6 janvier 2022

À DÉCOUVRIR

Édito 1-2

Les vœux du Président

Communication 3

Le Salon International de l'Agriculture 2022

Marchés 4

Un marché animé mais sans entrain

DOSSIER DU MOIS



Conseils pour la gestion de la récolte et du stockage

En savoir plus sur cnipt.fr

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique.
Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur cnipt.fr dans l'onglet « Newsletter ».

ÉDITO

Les vœux du Président

Une nouvelle année s'offre à nous, à nouveau remplie d'incertitudes, mais aussi, je l'espère de succès.

Encore une fois, cette nouvelle année risque d'apporter son lot de contraintes liées au Covid. J'ai déjà le regret de vous faire part du report de la conférence sur « Le défi du changement climatique pour la filière pommes de terre fraîches » qui devait se tenir le 12 janvier à partir de 11h00 à la FNCA à Paris. Les conditions sanitaires et les obligations de jauge ne nous permettent pas de tenir cette conférence dans les conditions d'interactivité et de convivialité nécessaires à ce genre d'exercice. Compte tenu de l'importance du sujet pour la filière, cette conférence se tiendra, en présentiel, d'ici juin 2022.



> Luc Chatelain, Président du CNIPT

Depuis le début de ma présidence, les incertitudes sanitaires et les obligations réglementaires qui y sont associées, n'ont cessé de provoquer des remous, des reports, voire des annulations d'événements. Notre interprofession et notre filière tentent de tout mettre en œuvre pour s'adapter. Nous avons apprivoisé les outils de communication qui permettent le dialogue avec la filière. Pour la deuxième année consécutive, nous allons devoir tenir notre Assemblée Générale Ordinaire, qui statutairement doit avoir lieu au cours de ce mois de janvier, par visioconférence (je le regrette car rien ne peut remplacer le présentiel, mais nous devons aussi répondre à nos obligations statutaires).

En effet, pour cette AG, nous maintenons la date du 12 janvier, de 9h00 à 10h30 en visio. Les détails d'organisation et les convocations incluant les liens de connexion vont parvenir aux délégués désignés par leurs associations membres dans les tous prochains jours. Je donne rendez-vous aux délégués à cette date, pour cette Assemblée Générale importante dans la vie de notre interprofession. En matière de nouvelles technologies de communication, nous avons aussi renouvelé le site internet www.cnipt.com pour qu'il réponde aux attentes des acteurs de la filière et reflète mieux les activités de l'interprofession. C'est un outil de qualité au service de « notre passion commune, la pomme de terre de nos terroirs ».

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

Et nous avons, durant l'année 2021, expérimenté la création d'un site immersif, très apprécié, pour maintenir le lien avec nos consommateurs privés du Salon International de l'Agriculture www.ceuxquifont.lespomesdeterre.com . Je vous invite à découvrir ces deux sites, si cela n'est pas déjà fait.

En ce début d'année, je formule bien sûr le vœu que le Salon International de l'Agriculture se tienne, du 26 février au 6 mars 2022, dans les meilleures conditions. Les administrateurs ont souhaité mettre des moyens supplémentaires en lobbying pour la tenue de cette édition pré-électorale. Les messages de la filière doivent passer, le salon est aussi en cela une belle occasion de communiquer auprès des politiques sur la réalité économique de notre filière.

Notre voix de filière doit être entendue dans le concert des informations, revendications, besoins, nécessités exprimées de toutes part par les filières et la société civile lors des débats parlementaires.

De nombreuses lois nous concernent et ont des impacts sur nos activités économiques, en particulier celles sur la transition écologique et celles sur les relations commerciales dans le secteur agricole, mais pas que.

Nous avons déployé des efforts importants dans les discussions sur l'application de la loi

AGEC. Nos arguments, bien évidemment en faveur de la réduction du plastique dans les emballages mais demandant une adaptation avec des délais réalistes, ont été portés dans les Ministères et auprès des parlementaires. Grâce à cela, nous avons tenté de limiter l'impact économique et technique de l'interdiction des emballages plastiques pour les unités de vente de moins de 1,5 kg. Malgré tout, cette interdiction s'applique dès le 1er janvier 2022 à tous les emballages inférieurs à 1,5 kg, avec la nuance d'une autorisation pour utiliser les emballages existants pendant six mois, ce qui porte l'application définitive réelle au 1^{er} juillet 2022. Les sachets spécialement conditionnés pour être « micro-ondables » ne sont pas concernés (cf [FAQ du Ministère](#) ). Les pommes de terre de primeur disposent d'un délai supplémentaire de 2 ans, avant application de cette interdiction.

J'ai d'autres vœux à formuler concernant la législation, en particulier la loi visant à protéger la rémunération des agriculteurs, dite « EGAlim 2 ». Je souhaite que les relations entre les différents maillons de la filière soient apaisées et tournées vers ce que j'appelle la juste répartition de la valeur au sein de la filière.

La création de valeur doit nous animer, tous ensemble, dans un esprit de répartition juste et équilibrée, pour les producteurs, les opérateurs intermédiaires qu'ils soient coopératifs, négociants, courtiers, ainsi que les commerçants détaillants et GMS. Ce n'est que dans cet esprit que la filière se préservera et gagnera. Comprendre les implications de la loi visant à protéger la rémunération des agriculteurs pour chacun des maillons de la filière requiert encore beaucoup d'analyses et d'explications.

Avec les administrateurs et la directrice du CNIPT, les avocats et les services des Ministères, nous nous employons à démêler ces implications et à mieux en comprendre les termes. Pour ma part, en tant que Président du CNIPT, je dois me placer à équidistance des intérêts de chacun.

En cette année, j'espère voir aboutir les projets de réforme statutaire que nous avons engagés pour améliorer la fluidité des relations interprofessionnelles suite aux clarifications de gouvernance et budgétaires déjà conduites. Il me semble important d'adapter

nos statuts aux réalités actuelles des composantes de notre filière.

Bien sûr, il y a encore tant d'autres projets en cours ou à mener. La baisse de la consommation sur notre marché intérieur est extrêmement préoccupante et elle doit nous mobiliser. La recherche et la communication restent nos priorités pour adapter les conditions de culture aux attentes sociétales et ainsi permettre aux consommateurs de disposer de pommes de terre saines et qualitatives.

Je donne rendez-vous aux délégués des associations membres le 12 janvier, en visioconférence, pour l'Assemblée générale ordinaire.

Je vous présente mes meilleurs vœux et que 2022 soit pour vous tous une année d'épanouissement personnel et professionnel. ■

Luc Chatelain - Président du CNIPT

« Notre voix de filière doit être entendue dans le concert des informations, revendications, besoins, nécessités exprimées de toutes part par les filières et la société civile lors des débats parlementaires. »

COMMUNICATION

Le Salon International de l'Agriculture 2022

Le CNIPT et #CeuxQuiFontLesPommes-DeTerre accueilleront les visiteurs sur le stand des Pommes de Terre (Pavillon 2.2. stand E 026) lors du prochain Salon International de l'Agriculture du 26 février au 6 mars 2022. L'occasion pour la collective et les acteurs de la filière de représenter le légume préféré des Français et les métiers auprès du Grand Public, des médias et des Politiques. Aux couleurs du site immersif www.ceuxquifont.lespommesdeterre.com et de la campagne de communication « Il y a de la pomme de terre dans l'air ! », le stand arborera ses couleurs joyeuses pour inviter le visiteur à redécouvrir le parcours d'une pomme de terre, de la production au commerce.

Depuis 2013, les pommes de terre sont au rendez-vous de l'agriculture et du grand public. Les objectifs de participation sont multiples.

Objectifs grand public

Le stand, aménagé en double-lecture, permet d'accueillir les Français dans la cible du programme de communication nationale (les 25-49 ans) et en particulier les familles avec enfants.

- Informer les visiteurs sur les différentes étapes du champ à l'assiette et les métiers associés en présentant le quotidien de celles et ceux qui font les pommes de terre (sur fond de bonnes pratiques) pour pérenniser la confiance dans le produit et maintenir la consommation.

- Valoriser les atouts de la pomme de terre. C'est un produit bon et sain, synonyme de convivialité et de partage. Cet objectif permet d'ancrer la pomme de terre dans le quotidien des Français. À l'aide de jeux à vocation pédagogique, les visiteurs pourront obtenir de nombreux conseils pour mieux choisir, conserver, préparer et consommer les pommes de terre au quotidien.

- Faire valoir la place des pommes de terre dans le paysage agricole français. La filière est une filière de poids, avec une production auto-suffisante à l'ère de la souveraineté alimentaire. La France est également le 1er exportateur mondial de pommes de terre.

Objectifs prise de parole auprès des médias

Le Salon International de l'Agriculture est également le rendez-vous de l'agriculture française le plus médiatisé de l'année. Ainsi, la

filière se prépare avec un plan d'actions pour prendre la parole auprès des médias à l'occasion du salon. Le plan RP, non finalisé à date, doit permettre à la filière de s'ancrer dans l'actualité agricole et intéresser les médias généralistes avec des thématiques dans la tendance des rédactionnels.

Objectifs politiques

2022, c'est aussi le 1^{er} SIA post élections régionales (juin 2021), le dernier SIA du quinquennat d'Emmanuel Macron et l'événement le plus populaire juste avant les élections présidentielles. Le CNIPT et les élus du Conseil d'Administration profiteront de l'occasion du salon pour donner rendez-vous aux politiques afin de faire valoir les revendications et les demandes de l'interprofession. Il est prévu également des actions de lobbying de la filière pommes de terre dans sa globalité : le frais et les produits transformés, le CNIPT et le GIPT.

2022, L'édition des retrouvailles...**Avec le grand public**

Il n'y a pas de doute, les retrouvailles seront sous le signe de la convivialité et du partage ! Et cela tombe bien, puisque c'est le slogan de la campagne de communication. C'est dans une ambiance joyeuse que l'équipe sur le stand accueillera les visiteurs. La Patate team 2022 sera composée d'un animateur professionnel, d'étudiants Agro ParisTech qui valident ainsi un stage dans leur cursus scolaire, de salariés CNIPT et de professionnels de la filière pommes de terre.

Et la patate team

C'est ensemble que nous pourrons répondre aux attentes des visiteurs, à la fois en termes d'animations et de jeux mais surtout en termes de connaissances. Qui mieux qu'un producteur, un négociant, un courtier ou un représentant du Commerce pour parler de ce qu'il fait et comment il le fait pour la satisfaction du consommateur.

Et nous avons besoin de vous, professionnels de la filière, pour nous accompagner dans cette belle aventure. Si vous êtes intéressé pour représenter votre métier à l'occasion d'une journée, entre le samedi 26 février et le 6 mars, merci de nous adresser un mail à communication@cnipt.com.

Date limite d'inscription : 15 janvier 2022.

Sabrina ADAM - CNIPT

AGENDA

Compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire, des manifestations sont susceptibles d'être reportées ou annulées.

La Journée technique nationale Pomme de terre qui devait se tenir le 2 février 2022 à Paris est annulée.

12 Janvier 2022

AG CNIPT

Paris
www.cnipt.fr

26 Février - 6 Mars 2022

Salon international de l'agriculture

Paris
www.salon-agriculture.com

5-7 avril 2022

Fruit Logistica

Berlin
www.fruitlogistica.com

12 avril 2022

AG de Felcoop

Paris
www.felcoop.fr

27-28 avril 2022

Medfel

Perpignan
www.medfel.com

17 mai 2022

Forum Végétale

FNCA, Paris
www.forum-vegetable.fr

30 Mai au 2 Juin 2022

World Potatoe Congress

(Dublin) Irlande
www.wpc2022ireland.com

10 au 12 Juin 2022

Terres en Fêtes

(Arras)
www.terres-en-fete.com

15 au 19 Octobre 2022

SIAL (Salon international de l'Alimentation)

Paris
www.sialparis.fr

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 52

Variétés de consommation courantes

| | |
|---|-----|
| Bintje France non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg | nc. |
| Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg | nc. |
| Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg | nc. |
| Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation | nc. |

Variétés à chair ferme

| | |
|--|-----|
| Charlotte France lavée cat.I +35mm filet 2,5kg | nc. |
| Rouge France lavée cat. I + 35 mm filet 2,5 kg | nc. |

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 52

| | |
|--------------------------------|----------|
| Conservation France biologique | 1050 (↘) |
|--------------------------------|----------|

Export-Stade expédition - Semaine 52

| | |
|--|-----|
| Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation | nc. |
| Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne | nc. |
| Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne | nc. |
| Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne | nc. |
| Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne | nc. |
| Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne | nc. |

Rungis - Semaine 52

| | |
|---|---------|
| Charlotte France cat. I carton 12,5 kg | 800 (=) |
| Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg | 400 (=) |
| Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg | 300 (=) |

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

| | Novembre 2021 | Variation en % sur un an |
|------------------------|---------------|--------------------------|
| Indice mensuel général | 119,2 | + 17 |

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

| | Novembre 2021 | Variation en % sur un an |
|-----------------|---------------|--------------------------|
| Pommes de terre | 214 | + 10 |

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7,5, vrac nu, départ ferme (€/T)

| | Semaines 51 et 52 |
|--------------------------|-------------------|
| Consommation polyvalente | 219 (↘) |
| Chair ferme blanche | 288 (↘) |
| Chair ferme rouge | 335 (↘) |

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

| | Novembre 2021 | Variation en % sur un an |
|-----------------|---------------|--------------------------|
| Pommes de terre | 118,58 | + 5 |

Source : INSEE

Prix au détail en GMS - €/kg

| | Semaine 51 | Variation en % vs 2020 |
|--|------------|------------------------|
| Conservation France lavée filet 5kg | 0,8 | + 7 |
| Four, frites ou purée de conservation France filet 2,5kg | 1,19 | + 10 |
| Vapeur ou rissolée de conservation France filet 2,5kg | 1,2 | + 15 |

Source : RNM

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Pays-Bas (cotation NAO + VTA) - Semaine 51

| | |
|---------------------------------|-------------|
| Frites 40 mm+ | 115-170 (=) |
| NAO Export 40 mm, vrac fritable | 150-170 (=) |

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 51

| | |
|--|-------------|
| Fontane, Challenger (tout venant 35 mm+, vrac, départ) | 120-130 (=) |
|--|-------------|

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 51

| | |
|--|-----|
| Prix moyen marché libre, départ ferme (sac ou vrac), toutes variétés | nc. |
|--|-----|

Un marché animé mais sans entrain

En France, le marché du frais s'est animé sur la fin d'année, en lien avec la période des fêtes, avec un engouement porté par les consommateurs sur des offres adaptées aux recettes des réveillons (offres familiales, produits premium de type grenailles...). Le commerce n'a cependant pas connu de pic d'activités.

À l'export, l'activité commerciale, notamment au niveau européen, s'est poursuivie sans entrain, ce qui peut sembler normal, avec la période des congés et de jours fériés qui caractérise la fin d'année. Le commerce reste également perturbé par les difficultés logistiques, avec le coût du transport, le manque de transporteur ou encore les contraintes du fret (prix et disponibilité des conteneurs) sur le grand export.

Pour le mois de janvier, des inquiétudes sont émises de la part des acteurs de la filière en raison de la situation sanitaire. Les chaînes d'approvisionnement pourraient être impactées dans le cas d'une multiplication des personnes infectées et, par ricochet, d'un taux d'absentéisme qui serait en hausse (dans les sites de production et les plateformes de distribution notamment).

En France, et globalement à l'échelle européenne, les restrictions sanitaires, synonymes de plus de télétravail et d'une baisse de la fréquentation des restaurants, devraient renforcer la consommation à domicile au détriment de la consommation hors foyer. Mais ce transfert de la consommation (hors foyer vers le domicile) devrait être moins significatif que lors des premiers confinements de 2020.

L'inflation ne devrait avoir, de son côté, qu'un effet limité sur les dépenses alimentaires. En effet, les produits alimentaires ont connu une progression modérée des prix, à 0,07 %, selon IRI en décembre sur un an (une déflation est même enregistrée au mois de décembre 2021, sur un mois, de -0,22 % selon IRI).

Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél: 01 44 69 42 10

Fax: 01 44 69 42 11

Directrice de publication

Rédactrice en chef:

Florence Rossillion

Conception graphique:

Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution

ISSN n° 0991-3351

